



14721 Califa St.
Los Angeles, CA 91411

Code de conduite des fournisseurs

(Dernière mise à jour le 8 août 2023)

Introduction

Chez FloQast, nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique et légale dans l'ensemble de nos opérations mondiales, et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils partagent cet engagement. Notre Code de conduite des fournisseurs (le « Code des fournisseurs ») définit les attentes à l'égard de nos partenaires commerciaux dans les domaines de l'intégrité commerciale, des pratiques de travail, de la lutte contre la corruption, de la santé et de la sécurité, de la diversité et de l'inclusion. FloQast s'engage à protéger les droits de l'homme et s'efforce de développer des chaînes de responsabilité durables sur le plan écologique et social dans sa sphère d'influence. FloQast attend de ses partenaires commerciaux, y compris de tous les fournisseurs, cabinets de conseil, agences de recrutement, agences d'intérim, partenaires et licenciés (les « Fournisseurs »), qu'ils adhèrent aux normes élevées énoncées dans le présent Code des fournisseurs comme condition pour faire des affaires avec FloQast. Si vous soupçonnez des pratiques illégales ou contraires à l'éthique, il est de votre responsabilité de les signaler à FloQast et aux autorités locales.

Respect du code des fournisseurs

FloQast exige des Fournisseurs et de tous les sous-traitants, prestataires ou agents auxquels ils font appel qu'ils respectent toutes les lois, réglementations et autres exigences légales applicables dans les juridictions dans lesquelles ils opèrent, ainsi que le Code des fournisseurs.

Signaler une faute professionnelle

Vous avez besoin d'aide ? Si vous avez des questions à poser au Service Approvisionnement de FloQast ou si vous pensez qu'un Fournisseur ou qu'un employé d'un Fournisseur ne respecte pas les normes de ce Code, veuillez contacter : ethics@floqast.com.

Droits généraux des travailleurs

FloQast reconnaît et respecte les droits de l'homme fondamentaux. Les Fournisseurs traiteront les travailleurs avec dignité et respect, comme le prévoit et le définit la loi applicable. Les Fournisseurs devront rendre toutes les informations pertinentes sur les droits de leurs employés facilement accessibles à ces derniers.



Traitement humain

FloQast demande à ses Fournisseurs de s'assurer qu'il n'y a pas de traitement inhumain ou qu'aucune menace ne pèse sur les travailleurs, y compris le harcèlement sexuel, les abus sexuels, le harcèlement, les châtimements corporels ou la coercition mentale ou physique à l'égard des travailleurs. Les Fournisseurs doivent traiter tous les travailleurs avec dignité et respect.

Santé et sécurité

Nous attendons des Fournisseurs qu'ils offrent à tous leurs employés des conditions de travail sûres et saines, conformes aux lois locales. Les conditions de travail sûres et saines comprennent l'offre d'une formation et des ressources d'urgence, la pratique de l'hygiène industrielle et la mise en œuvre d'initiatives en matière de sécurité des équipements, le cas échéant. Les Fournisseurs doivent prendre des mesures proactives pour prévenir les risques sur le lieu de travail.

Pratiques de travail

FloQast reconnaît que ses décisions commerciales ont un impact direct sur les personnes et les communautés. Nous nous engageons à mettre en œuvre des pratiques de travail équitables et attendons des Fournisseurs qu'ils partagent cet engagement.

Rémunération équitable

FloQast demande aux Fournisseurs de se conformer aux lois locales sur le salaire minimum et aux exigences en matière d'avantages sociaux. En outre, les Fournisseurs ne doivent pas appliquer illégalement des retenues sur le salaire comme mesure disciplinaire.

Heures de travail, jours de repos et rémunération

FloQast attend de ses Fournisseurs qu'ils veillent à ce que leurs employés aient des horaires de travail raisonnables et conformes aux lois locales. Bien qu'il soit compréhensible que des heures supplémentaires puissent être nécessaires, FloQast attend des Fournisseurs qu'ils fournissent leurs services d'une manière qui favorise des conditions de travail humaines et productives. Les Fournisseurs devront respecter la législation locale en matière de paiement et d'heures de travail, y compris les heures supplémentaires, les jours de repos et les jours fériés. La rémunération versée aux employés doit être conforme à toutes les lois locales applicables en matière de salaire, y compris celles relatives au salaire minimum, aux heures supplémentaires et aux avantages légaux.

Liberté d'association

Une communication ouverte et un engagement direct entre les travailleurs et la direction sont des moyens efficaces de résoudre les problèmes liés au lieu de travail et à la rémunération. Nous recherchons des Fournisseurs qui respectent le droit des employés en matière de liberté d'association et de négociation collective, conformément à la législation



locale. Les Fournisseurs ne pratiqueront pas de discrimination illégale dans les décisions d'emploi à l'encontre des travailleurs, ni n'adopteront de comportement menaçant ou harcelant à leur égard en raison de leur affiliation à des groupes de travailleurs.

Travail des enfants

Nous ne tolérons pas l'utilisation de main-d'œuvre mineure et ne travaillerons pas avec des Fournisseurs qui utilisent des travailleurs mineurs. Les Fournisseurs devront respecter les dispositions relatives à l'âge minimum prévues par les lois et réglementations locales et ne doivent pas employer de travailleurs qui n'ont pas atteint l'âge légal de travailler. Les Fournisseurs peuvent employer des travailleurs âgés de moins de 18 ans s'ils sont légalement employés conformément à la législation du pays dans lequel ils travaillent. Les Fournisseurs doivent surveiller tous les employés de moins de 18 ans pour s'assurer qu'ils effectuent des tâches adaptées à leur âge, dans des conditions de travail adaptées à leur âge, et qu'ils sont protégés contre tout type de travail susceptible de mettre en péril leur santé ou leur sécurité.

Lutte contre le travail forcé et la traite des êtres humains

FloQast condamne le trafic d'êtres humains et le travail forcé et ne travaillera pas avec des Fournisseurs qui utilisent ces pratiques. Les Fournisseurs doivent s'assurer qu'ils n'ont pas recours au travail carcéral involontaire, au travail forcé, à la servitude pour dettes ou au travail sous contrainte, et qu'ils n'emploient aucune personne contre son gré. Nous attendons des Fournisseurs qu'ils adhèrent à toutes les lois applicables en matière de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, y compris la Loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne [Modern Slavery Act]. Les travailleurs ne devront pas être obligés de renoncer au contrôle de leurs papiers d'identité ou d'immigration (y compris, mais sans s'y limiter, les passeports, les permis de conduire ou les permis de travail). En outre, les Fournisseurs doivent s'assurer que tout travail est volontaire et que leurs employés sont libres de démissionner conformément à la loi applicable.

Respect, dignité et non-discrimination

Les Fournisseurs ne pratiqueront aucune discrimination en matière de sélection, d'embauche ou d'emploi fondée sur la race, la couleur, l'âge, le sexe, l'identité de genre, l'expression de genre, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'ethnie, l'origine nationale, la caste, le handicap, l'information génétique, l'état de santé, la grossesse, la religion, l'affiliation politique, l'appartenance à un syndicat, le statut d'ancien combattant couvert, la coiffure ou l'art corporel. Les Fournisseurs n'autoriseront pas le harcèlement, le harcèlement sexuel, les châtiments corporels, les traitements inhumains, les brimades et les menaces de violence physique. Les Fournisseurs doivent offrir un environnement de travail exempt de tout comportement abusif, violent, menaçant, perturbateur, dégradant ou autre comportement inapproprié.

Les Fournisseurs ne s'informeront pas sur les antécédents criminels des travailleurs potentiels sur les candidatures à l'emploi ou avant les entretiens initiaux ou, si aucun entretien n'est



mené, avant de faire des offres d'emploi conditionnelles. FloQast attend également des Fournisseurs qu'ils s'abstiennent de toute action irrespectueuse, non professionnelle, harcelante, diffamatoire et de toute activité interdite par la loi ou les conditions d'utilisation des plate-formes de médias sociaux.

Pratiques commerciales et éthiques

Les Fournisseurs ne doivent pas se livrer à des activités illégales dans le cadre de leurs activités pour FloQast ou en son nom, et ne doivent pas non plus donner d'instructions à d'autres pour qu'ils agissent de la sorte.

Comportement éthique

Les Fournisseurs doivent adhérer aux normes éthiques les plus élevées, respecter toutes les lois locales et ne s'engager dans aucune forme de pratique commerciale illégale ou inappropriée telle que l'extorsion, la fraude ou tout autre acte qui pourrait permettre la corruption de quelque manière que ce soit. Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les exigences légales relatives à la précision du marketing et des ventes, et doivent agir avec intégrité lorsqu'ils traitent des informations concurrentielles ou exclusives. Les fournisseurs ne doivent pas s'engager dans des pratiques comptables fausses ou trompeuses et ne doivent pas utiliser de documents falsifiés, inexacts ou trompeurs pour étayer des transactions liées aux activités avec FloQast. Les fournisseurs doivent procéder à des vérifications appropriées des antécédents de leurs prestataires de services, conformément aux lois applicables, afin de s'assurer que leurs agents reflètent ces normes élevées de conduite éthique.

Traitement équitable

Nous attendons des Fournisseurs qu'ils respectent toutes les lois et réglementations applicables en matière de concurrence loyale et d'antitrust.

Anti-corruption

FloQast s'engage à mener ses activités dans le respect de toutes les lois interdisant les pots-de-vin et autres pratiques de corruption. Les Fournisseurs doivent se conformer à la Loi fédérale américaine pour lutter contre la corruption d'agents publics à l'étranger [US Foreign Corrupt Practices Act], à la Loi britannique sur la corruption [UK Bribery Act], aux lois équivalentes applicables dans la juridiction du Fournisseur, ainsi qu'à toutes les réglementations et conventions internationales applicables en matière de lutte contre la corruption.

Conflits d'intérêts

Il y a « conflit d'intérêts » lorsque des activités ou des intérêts personnels ou professionnels interfèrent ou semblent interférer avec les intérêts de FloQast ou du Fournisseur.



Nous sommes convaincus que les Fournisseurs :

- Éviteront les conflits d'intérêts et les situations qui peuvent donner l'impression d'un conflit d'intérêts.
- Révéleront à FloQast toute transaction ou relation matérielle qui pourrait raisonnablement donner lieu à un conflit d'intérêts apparent ou réel concernant sa relation avec FloQast.

Commerce international et contrôles des exportations

FloQast attend des Fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'importation, d'exportation, de douane, de sanctions, d'embargos, de boycottage et d'autres lois et réglementations relatives à la conformité commerciale.

Informations des données et protection de la vie privée

FloQast s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des données de son écosystème de développeurs, de ses clients et de ses utilisateurs. Nous attendons des Fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité des données lorsqu'ils traitent les informations personnelles ou d'identification de FloQast et de ses employés, clients et utilisateurs finaux, travailleurs et fournisseurs.

Une liste complète de tous les destinataires (y compris les entités du fournisseur, les sous-traitants et les destinataires ultérieurs) des données à caractère personnel de FloQast sera mise à la disposition de FloQast. Il s'agit de tous les lieux vers lesquels les données à caractère personnel sont transférées ou dans lesquels les données à caractère personnel sont traitées (par exemple, le lieu à partir duquel elles sont accessibles/visualisées). Les mises à jour de cette liste seront communiquées à FloQast en temps utile.

Les fournisseurs doivent mettre en œuvre des mesures pour protéger les données à caractère personnel reçues de FloQast. Ces mesures comprennent :

- des mesures techniques, par exemple le cryptage (pendant le transit/au repos/ou en cours d'utilisation), l'obscurcissement, la pseudonymisation et les tests d'intrusion ;
- des mesures organisationnelles, par exemple les politiques internes (des évaluations de l'impact sur la protection des données, des politiques et procédures de sécurité) et les méthodes ou normes organisationnelles, les contrôles et les audits ; et,
- des mesures administratives, par exemple la formation interne, le contrôle d'accès, les règles de confidentialité.

Les fournisseurs doivent exiger de leurs sous-traitants qu'ils mettent en œuvre les mêmes mesures techniques, organisationnelles et administratives appliquées par le fournisseur afin de garantir que le niveau équivalent de protection des données à caractère personnel est transféré à tous les sous-traitants.



Afin de réduire ou d'éliminer le risque que les données à caractère personnel que les fournisseurs reçoivent de FloQast ne soient pas ou ne seront pas accessibles aux autorités publiques, les fournisseurs doivent adopter des politiques et des procédures internes écrites pour répondre ou contester les demandes d'accès ou de divulgation de données à caractère personnel qu'ils reçoivent de FloQast, et pour informer les clients et les personnes concernées de ces demandes ou de ces exigences. Les fournisseurs doivent exiger des sous-traitants secondaires la notification des demandes/exigences de divulgation ou d'accès aux données à caractère personnel partagées avec ces sous-traitants secondaires, et s'assurer que ces derniers résisteront aux demandes ou les contesteront le cas échéant.

Propriété intellectuelle et informations confidentielles

Les fournisseurs ne peuvent pas partager, divulguer ou utiliser la propriété intellectuelle, les informations confidentielles ou toute autre information exclusive ou non publique de FloQast que le Fournisseur acquiert dans le cadre de son engagement avec FloQast, sauf si cela est prévu dans le contrat applicable avec FloQast ou si FloQast y consent expressément par écrit.

Contrôle et audit

Nous attendons de chaque Fournisseur :

- qu'il contrôle ses propres opérations en faisant preuve de diligence raisonnable, et par le biais d'audits ou d'autres activités appropriées.
- qu'il tienne des registres comptables et commerciaux justes et précis, conformes à toutes les exigences légales et réglementaires pertinentes.
- qu'il se conforme à l'accord conclu avec FloQast, y compris les autorisations d'examiner les documents ou les installations.